

tion de Genève appliquée à la marine. On ne frappe pas un prévenu pour l'acte qu'il pourrait commettre, pas plus qu'on ne poursuit toute une catégorie pour le délit d'un seul.

C'est donc avec parfaite raison que le Comité international a stigmatisé cette ordonnance au nom des principes conventionnels qu'il est chargé de défendre.

**Mission de M. Edmond Boissier et de M^{lle} Cramer
à Berlin, Copenhague et Stockholm
en avril 1917 ¹**

M. Edmond Boissier, membre du Comité international, et M^{lle} M. Cramer, chef de service à l'Agence internationale des prisonniers de guerre, ont été chargés par le Comité international de rendre visite aux Croix-Rouges de Berlin, Copenhague et Stockholm. Leur voyage a duré du 28 mars au 20 avril 1917.

A *Berlin*, ils ont eu l'occasion de visiter au ministère de la Guerre allemand les principales sections du *Zentralnachweisebureau*, où sont centralisés les services de renseignements sur les militaires de l'Empire, disparus, malades, prisonniers, décédés, et sur les ressortissants des pays de l'Entente, militaires et civils, prisonniers ou décédés en Allemagne ou en territoires occupés.

La division du travail entre les différents services est poussée très loin, les uns ont la charge d'établir les fiches et les listes de disparus, les autres, celles relatives aux prisonniers, aux blessés, aux décédés ; d'autres doivent repérer les lieux d'inhumation, d'autres enfin ont à dresser l'inventaire des successions recueillies sur les militaires nationaux ou étrangers tombés sur le champ de bataille ou morts dans les lazarets.

Les résultats obtenus par ces diverses sections sont por-

¹ Voy. p. 176.

tés sur des fiches qui sont toutes envoyées à un fichier central.

Il y a un fichier central pour les militaires allemands, et un fichier central, divisé par nations, pour les prisonniers en Allemagne. Les fichiers réunissent toutes les indications reçues par toutes les sections du bureau de renseignements. En mars 1917, ils comptaient 35 millions de fiches.

Qu'il s'agisse de militaires étrangers ou de militaires allemands, le *Zentralnachweisebureau* répond par la positive ou la négative à toutes les questions qui lui sont adressées, mais il ne fait point de communications d'office. Pour les militaires allemands les demandes peuvent être faites verbalement, et le service de réception, a, à certaines époques, reçu jusqu'à 5,000 personnes par jour. La réponse à toutes les lettres, celles concernant des étrangers comme celles concernant des Allemands, est donnée à bref délai, le plus souvent dans les vingt-quatre heures.

Les Délégués du Comité international ont particulièrement admiré le soin avec lequel l'emplacement des tombes des militaires allemands ou étrangers, tombés au champ d'honneur, est repéré sur des plans et des listes explicatives. Ils ont demandé que les listes des tombes qui jusqu'à présent n'avaient pas été communiquées au Comité international, lui soient transmises, et ils ont fait accepter le principe de cet échange, sous condition de réciprocité de la part des gouvernements de l'Entente.

Au ministère de la Guerre, M. Boissier et M^{lle} Cramer ont aussi été reçus au service de l'Inspection des prisonniers, par le médecin-major Hecker, directeur de la « *Medizinal Abteilung* » et chargé comme tel d'étudier toutes les questions relatives à l'hygiène des camps et au rapatriement des sanitaires. Sur ce dernier point, le représentant du Gouvernement allemand a déclaré que l'Allemagne était disposée à autoriser l'échange sur les bases les plus larges de tous les sanitaires prisonniers, à condition toutefois, que ceux-ci puissent fournir une preuve certaine de leur qualité. A ce sujet, M. le médecin d'état-major Hecker a insisté pour que les militaires français soient munis de

pièces établies sur un modèle uniforme et contresignées par le ministère de la Guerre français ; il a en outre renouvelé l'assurance que les ordres les plus stricts avaient été donnés aux autorités militaires allemandes pour que les certificats d'infirmiers, brancardiers, etc., soient laissés aux prisonniers, ou soient restitués à leurs possesseurs dans les cas où ces pièces leur auraient été enlevées.

L'échange avec la Russie n'a jusqu'à présent porté que sur un très petit nombre de sanitaires, les médecins étant nécessaires dans les camps pour les soins à donner à leurs compatriotes prisonniers.

Avec les membres du Comité central de la Croix-Rouge allemande, les Délégués du Comité international se sont entretenus de diverses questions, en particulier de la communication des listes de prisonniers *serbes*, communication suspendue depuis plus d'une année. Cette question a pu être heureusement solutionnée, et, depuis le 15 mai, l'Agence de Genève reçoit régulièrement les listes des prisonniers serbes internés en Allemagne.

M. Beissier et M^{me} Cramer ont cru devoir exprimer au Comité de la Croix-Rouge allemande leur étonnement et leur regret de l'ordonnance du ministère de la Guerre allemand interdisant à toutes les familles allemandes d'adresser leurs demandes de renseignements à des organisations en pays neutres. Si cette mesure se justifie à l'égard des petites agences qui ne présentent pas toujours des garanties suffisantes, il n'en est pas de même de l'Agence internationale des prisonniers à Genève et de sa succursale à Copenhague, organisations officielles et reconnues, qui sont les seules à recevoir les listes des gouvernements étrangers et par conséquent les premières à avoir en mains les renseignements officiels. Il est regrettable que les familles allemandes soient privées de ce mode rapide et direct d'information et qu'elles soient obligées de faire passer toutes leurs demandes par les Croix-Rouges locales et nationales. Cette succession d'intermédiaires amène nécessairement des retards, parfois des confusions, et n'est pas dans l'intérêt des particuliers.

Grâce à l'obligeance du secrétaire de la Croix-Rouge allemande, les Délégués du Comité international ont pu visiter le bureau de poste N° 24, chargé de vérifier et de compléter les adresses des lettres aux prisonniers étrangers internés en Allemagne et aux prisonniers allemands internés en Russie. Ils rendent témoignage aux grands efforts qui sont faits par l'administration postale allemande pour acheminer rapidement lettres et colis à destination. Rappelons à ce sujet que le bureau N° 24 n'est qu'un centre d'expédition et de transmission et non pas une agence de renseignements, comme on l'a souvent cru à tort dans les pays de l'Entente.

M. Boissier et M^{lle} Cramer ont eu aussi l'occasion de s'entretenir avec M. le baron Geevers, ministre de Hollande, chargé de la défense des intérêts des prisonniers anglais, et avec M. Polo de Barnabé, ministre d'Espagne, chargé de la défense des intérêts des prisonniers français, belges russes, roumains et serbes en Allemagne.

Le service des prisonniers de la légation hollandaise, succédant depuis la rupture avec les Etats-Unis, à celui de la légation américaine, n'était pas encore complètement organisé.

L'Ambassade d'Espagne, chargée des intérêts de cinq nations belligérantes, a été obligée de créer plusieurs bureaux entre lesquels sont réparties les questions concernant les diverses nationalités. Son activité concernant les prisonniers de guerre porte en particulier sur l'envoi dans les camps de délégués chargés d'inspecter les prisonniers et d'enquêter sur les plaintes dont a été saisie l'ambassade. Huit délégués accrédités chacun dans un certain nombre de corps d'armée circulent continuellement dans les divers camps. Leurs rapports sont communiqués au Gouvernement allemand, au roi d'Espagne et au gouvernement dont ressortissent les prisonniers visités. La publication de ces rapports, restés confidentiels jusqu'à présent, a été envisagée.

Les délégués espagnols n'ont pas été autorisés à visiter les prisonniers retenus dans les régions stratégiques de France et de Belgique occupées, ou d'Alsace-Lorraine. Ce

n'est que récemment qu'ils ont pu pénétrer dans certaines mines.

Au cours de leurs derniers voyages les délégués ont signalé l'affaiblissement physique et la dépression morale croissants chez les prisonniers qui ont enduré une longue captivité. A ce sujet la diplomatie espagnole a insisté sur la nécessité de multiplier les inspections des commissions sanitaires suisses. En effet, ces visites ont été jusqu'à présent trop espacées, et il arrive fréquemment que des prisonniers refusés à l'internement lors d'une première visite ne soient plus transportables, lorsqu'ils sont examinés une seconde fois quelques mois plus tard. Il serait également nécessaire que les commissions sanitaires neutres visitassent les Russes, les Roumains et les Serbes.

A Berlin, les délégués du Comité international ont encore visité le bureau récemment institué par la Croix-Rouge danoise et dirigé par le capitaine Ramm, l'*Auskunft- und Hilfsstelle für Deutsche im Ausland und Ausländer in Deutschland*, dirigé par M^{lle} von Rotten, et le Comité de secours aux prisonniers de guerre de l'Union chrétienne des Jeunes gens. Ils ont pu se rendre compte de l'activité bienfaisante déployée par ces institutions.

A *Copenhague*, M. Boissier et M^{lle} Cramer se sont longuement entretenus avec les membres de la Croix-Rouge danoise, et ils ont visité les divers bureaux organisés par cette Société en faveur des prisonniers de guerre.

Chargée, comme on sait ¹, des intérêts des prisonniers austro-allemands en Russie et des prisonniers russes en Allemagne, la Croix-Rouge danoise a divisé le travail entre quatre sections : section de renseignements et de transmission de la correspondance, section pour l'envoi de secours aux prisonniers, section pour l'expédition de livres, enfin section pour l'organisation des visites de camps. Cette dernière a des représentants permanents à Berlin, Vienne et Pétrograd. L'Agence de renseignements, orga-

¹ Voy. notamment p. 79.

nisée à peu près selon les mêmes principes que celle de Genève, se heurte à des difficultés beaucoup plus grandes en raison de la lenteur des communications avec la Russie et l'Autriche, et des variations apportées dans l'orthographe des noms russes en suite de la transcription de ces noms en lettres latines. La tâche de l'Agence de Copenhague est facilitée par l'appui que lui donnent les Croix-Rouges nationales en Allemagne, en Autriche et en Russie, ainsi que les organisations particulières telles que les associations d'étudiants, les autorités municipales et le clergé. Cependant son travail serait plus productif si les listes établies en Allemagne et en Russie portaient l'adresse des familles des prisonniers. L'Agence danoise pourrait alors communiquer d'office les renseignements qu'elle possède sans attendre la demande des familles, laquelle peut, vu les lenteurs du service postal, subir des retards de plusieurs mois.

Sur la demande des gouvernements intéressés, la Croix-Rouge danoise a organisé des visites de camps en Russie, en Allemagne et en Autriche. Chaque délégation se compose d'une sœur de charité de la même nationalité que les prisonniers visités et d'un médecin danois. Les délégués font rapport à leurs gouvernements, mais ces rapports restent confidentiels. M. Boissier et M^{lle} Cramer ont eu l'occasion de s'entretenir avec quelques-uns des délégués danois ; ceux-ci leur ont assuré que la situation des prisonniers austro-allemands en Russie, assez mauvaise au début de la guerre, allait s'améliorant de mois en mois. Cependant les maladies doivent toujours être combattues, en particulier le scorbut. A cet effet la Croix-Rouge danoise, sur la demande de la Croix-Rouge allemande, a fait des envois de médicaments, de pansements, ainsi que de lait condensé et de légumes secs.

Lorsque les Délégués du Comité international se trouvaient à Copenhague, le Danemark se préparait à recevoir 1,200 internés russes et 1,200 internés austro-allemands tuberculeux ou malades. L'internement au Danemark relève non pas de la Croix-Rouge danoise, mais d'une com-

mission gouvernementale présidée par l'amiral Zachariae. Les internés sont absolument séparés de la population civile et répartis dans deux camps : les Austro-allemands à Hald, dans le Jutland, et les Russes à Horserod dans le Seeland. Ils sont placés sous la surveillance militaire d'un commandant et d'une compagnie danoise, et jouissent d'une liberté beaucoup moins grande qu'en Suisse. Grâce à l'amabilité du chambellan Linnemann, directeur de l'Agence des prisonniers de la Croix-Rouge danoise et membre de la Commission d'internement, les Délégués du Comité international ont pu visiter le camp d'Horserod où s'achevaient les derniers travaux de construction. Ils ont pu constater l'excellente répartition des locaux, et les efforts très grands faits par le Gouvernement danois pour assurer à ses hôtes un logement confortable et hygiénique. A côté des baraques destinées au logement, se trouvent celles qui abritent les appareils de chirurgie et les installations d'hydrothérapie, d'électrothérapie et de désinfection. En outre, de vastes locaux sont prévus comme salles de réunion et réfectoires. Les familles des internés pourront les visiter à certaines conditions, mais non pas loger au même endroit qu'eux. Les soins aux malades seront donnés par un personnel mi-danois, mi-russe ou austro-allemand. Le prix de pension des internés, ainsi que les soins qui leur sont donnés, sont couverts par les gouvernements intéressés, à raison de 3 à 7 Kr. par jour et par homme. Vu les difficultés d'approvisionnement et les frais qu'occasionnerait l'installation de nouveaux camps, le Gouvernement danois ne paraît pas disposé à accepter un plus grand nombre d'internés.

La Croix-Rouge allemande et la municipalité de Moscou ont chacune établi à Copenhague une succursale dont les directeurs doivent s'entendre avec la Croix-Rouge danoise pour les questions intéressant les prisonniers de guerre. M. le Dr Schairer, représentant de la Croix-Rouge allemande, a donné aux Délégués du Comité international des détails fort intéressants sur son activité et sur l'organisation de ses bureaux. Il a en particulier confirmé les déclarations des délégués danois relatives à l'amélioration apportée dans la

situation des prisonniers austro-allemands en Russie. Le bureau de la municipalité de Moscou se charge, lui aussi, de la transmission de la correspondance des prisonniers de guerre russes et austro-allemands, et il est de ce fait en relations particulièrement suivies avec les Croix-Rouges de Francfort et de Hambourg. En outre, il fait quelques envois de secours aux prisonniers russes en Allemagne et en Autriche.

De Copenhague, les Délégués du Comité international se sont rendus à *Stockholm*.

De même que pour la Croix-Rouge danoise, le *Bulletin* et les *Nouvelles de l'Agence des prisonniers* ont déjà à plusieurs reprises donné des détails sur l'activité pendant la guerre de la Croix-Rouge suédoise¹. Cette Société continue à assurer le transport et la répartition des secours envoyés par les Gouvernements allemand, austro-hongrois et russe à leurs prisonniers. Au 12 avril 1917, 34 trains étaient partis pour la Russie, soit 865 wagons contenant 63,285 colis (vêtements, chaussures, couvertures, etc.), représentant une valeur approximative de 100 millions de couronnes et un poids de 4,325 tonnes. En Allemagne et en Autriche, 1,047 wagons contenant 142,782 colis (pain et vivres) et représentant une valeur approximative de 10 millions de couronnes sont arrivés de Russie.

Le ravitaillement des prisonniers a été momentanément entravé par la révolution russe, mais il devait reprendre aussitôt que les événements politiques le permettraient. La Suède a aussi organisé les convois de grands blessés échangés entre les Puissances centrales et la Russie. Antérieurement au 17 mai 1917, plus de 41,000 prisonniers invalides ont traversé le territoire suédois. Les transports se font actuellement exclusivement par terre; la longueur du trajet et la pénurie de charbon empêchent d'en augmenter le nombre. On envisage aussi la possibilité du transport par mer, bien que ce mode présente lui aussi des inconvénients et des dangers.

¹ Voy. notamment p. 102.

On sait qu'à trois reprises, les représentants de l'Autriche-Hongrie, de l'Allemagne et de la Russie se sont réunis à Stockholm, sous la présidence du prince Charles de Suède, pour examiner les mesures à prendre en faveur des prisonniers de guerre. Les résultats de ces conférences ont été publiés en leur temps dans le *Bulletin* ¹. Les Délégués du Comité international ont été informés que les décisions prises à la dernière conférence, en décembre 1916, sont sur le point d'être mises à exécution. Le principe de l'établissement de stations sanitaires pour des prisonniers tuberculeux est admis par les Gouvernements allemand, austro-hongrois et russe. Les commissions mixtes de médecins belligérants et neutres, qui doivent visiter les camps et contrôler le choix des prisonniers, étaient en voie de constitution et devaient commencer leur travail à la fin de mai.

Au cours de leur voyage, les Délégués du Comité international ont été reçus en audiences particulières par LL. AA. RR. les princes Waldemar de Danemark et Charles de Suède, présidents des Croix-Rouges danoise et suédoise. Ils leur ont exprimé toute la reconnaissance du Comité international pour l'œuvre considérable accomplie par le Danemark et la Suède en faveur des prisonniers de guerre. Ils ont aussi vivement insisté sur la nécessité de donner une plus grande extension à l'échange des prisonniers, notamment de rapatrier les prisonniers, même valides, s'ils sont captifs depuis un certain laps de temps. LL. AA. RR. se sont l'une et l'autre montrées favorables à cette idée et ont promis d'assister le Comité international dans les démarches qu'il pourrait faire dans ce sens ².

M. Boissier et M^{lle} Cramer ont eu aussi l'occasion, à Stockholm, de s'entretenir avec M. Greene, directeur de la Commission de secours pendant la guerre de la fondation Rockefeller, et ils ont examiné avec lui des divers moyens de ravitailler les prisonniers internés dans les pays belligérants en particulier chez les Puissances centrales.

¹ Voy. p. 112.

² Voy. ci-dessus notre Appel en faveur du rapatriement, ainsi que plus bas, sous *Suède*.

Il résulte des constatations faites au cours de leur voyage par les Délégués du Comité international que la situation des prisonniers ne peut d'une manière générale qu'empirer au point de vue alimentaire. La Suisse, la Hollande, le Danemark et la Suède ne peuvent plus envoyer des vivres que dans une proportion insignifiante et chaque jour décroissante ; il n'est pas certain que la Russie puisse, dans l'état des choses, augmenter ses exportations. Les seuls pays dont on puisse tirer des vivres en quantité suffisante sont la Chine et l'Amérique, mais l'entrée en guerre des Etats-Unis et les difficultés de transport depuis la Chine à travers la Russie compliquent singulièrement la tâche. Il faut cependant espérer qu'une solution pourra être trouvée, et que le Gouvernement américain en particulier consentira à envoyer des vivres, qui pourraient être débarqués dans des ports neutres et distribués par les soins des organisations de secours déjà existantes.

Les renseignements recueillis sur l'état physique et moral des prisonniers ayant subi une longue captivité n'ont fait que confirmer la conviction des Délégués du Comité international sur la nécessité absolue de provoquer des échanges de prisonniers sur une échelle beaucoup plus vaste qu'actuellement. Ils demandent que les gouvernements belligérants acceptent le principe de l'extinction du droit de capture, au bout de deux ans, entraînant d'office et sans condition la restitution de tous les prisonniers civils ou militaires, officiers ou soldats. Les raisons qui justifient cette mesure générale sont : les effets de la captivité prolongée sur l'état physique et moral des prisonniers (affaiblissement des facultés intellectuelles, neurasthénie, augmentation du nombre des suicides, accroissement de la mortalité par suite de la mauvaise hygiène des camps, ou de l'insuffisance de la nourriture), la difficulté croissante du ravitaillement des prisonniers dans tous les pays par suite de la pénurie des vivres dans certaines contrées et de l'insuffisance des moyens de transports dans d'autres régions, l'augmentation constante du nombre des prisonniers et la difficulté toujours plus grande qu'il y aura à les rapatrier

si on attend pour tous la fin de la guerre (actuellement le nombre des prisonniers dépasse cinq millions), enfin l'intérêt de chaque pays au point de vue économique et industriel à avoir des nationaux, le prisonnier ne fournissant en moyenne que 50 à 70 % du travail d'un national.

Ed. BOISSIER, M. CRAMER.

La Délégation du Comité international en Autriche-Hongrie et en Bulgarie, en avril-mai 1917.

Le Comité international a envoyé en avril dernier, ainsi que nous l'avons mentionné en mettant sous presse notre n° d'avril ¹, une Délégation composée de deux de ses membres, MM. le Dr F. Ferrière et le conseiller national Micheli, accompagnés de M. de Watteville, chef du service des Empires centraux à notre Agence internationale. Cette mission, partie le 18 avril, est rentrée à Genève le 25 mai.

A son passage à Vienne la Délégation a été reçue par S. A. I. l'archiduc François-Salvator, protecteur de la Croix-Rouge autrichienne, et par le comte Traun, président. Elle a visité le *Gemeinsames Zentral-Nachweisebureau*, dirigé par le comte Spiegelfeld. A Budapest, elle a été reçue par S. A. I. l'archiduchesse Augusta, le comte Czékonicz, président de la Croix-Rouge hongroise, et a visité le Bureau central de renseignements dirigé par M. de Daranyi.

En Bulgarie, les Délégués ont été reçus par le président de la Croix-Rouge bulgare, M. Guéchoff, et par le président du conseil, M. Radoslavoff. Ils ont trouvé auprès du Gouvernement bulgare toutes les facilités désirables pour l'accomplissement de leur mission. Ils ont pénétré dans les camps de Sofia, Philippopol, Stara-Zagora, Gornopanitchérévo, Haskovo, Orhanié, où ils ont vu des prisonniers militaires et civils de nationalité anglaise, française, italienne, roumaine, russe et serbe. A la suite de leur visite,

¹ Voy. p. 176.